

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle (ASEC)

BPJEPS ASEC

Certifiante

Contrat appr.

Contrat pro.

Formation continue.

Réf. : 26197939F — Mise à jour : 23 avril 2026

Organisme responsable : IBSA FORMATION

Contenu

Objectifs

Le BPJEPS Animation Socio-Éducative ou Culturelle (ASEC) forme des professionnel·le·s capables de concevoir, conduire et évaluer des actions d'animation répondant aux besoins des publics et aux projets des structures éducatives, culturelles ou sociales auprès desquelles ils ou elles interviennent.

L'animateur·trice apprend à identifier les différents publics, leurs besoins et leurs attentes, en portant une attention particulière aux personnes en situation de handicap et aux enjeux d'inclusion.

L'un des objectifs de la formation est de développer la capacité à concevoir, planifier et organiser des projets d'animation éducatifs, culturels, sociaux. L'apprenant·e apprend à analyser les demandes, formuler des propositions adaptées, mobiliser les ressources de la structure, anticiper les impacts écologiques, coordonner une équipe et suivre l'avancement des actions.

La formation développe aussi des compétences d'analyse : évaluer les effets des projets, mesurer la satisfaction des publics, repérer les écarts entre objectifs et résultats, et rendre compte de manière claire aux responsables, afin de contribuer à l'amélioration continue des actions menées.

Le volet communication occupe une place essentielle : adapter son discours aux publics, choisir des outils pertinents, rédiger des contenus de valorisation des activités, mobiliser l'entourage et favoriser l'accès à l'information pour tous. Enfin, le BPJEPS ASEC prépare à l'encadrement de séquences d'animation complètes : définir les objectifs pédagogiques, construire une progression, choisir des méthodes issues de l'éducation populaire, préparer le cadre matériel et sécuritaire, animer et adapter en fonction des situations rencontrées. L'animateur·trice apprend à accompagner chaque personne vers l'autonomie, à réguler les dynamiques de groupe, à instaurer un cadre sécurisant et à contribuer à la socialisation en diffusant une information fiable sur les enjeux sociétaux.

Au terme de la formation, le·la professionnel·le est en mesure de créer les conditions du vivre-ensemble, de renforcer les compétences psychosociales des publics et de favoriser l'émancipation de chacun, au service d'un projet éducatif, social ou culturel inscrit dans son territoire.

Programme

Le BPJEPS ASEC est composé de 4 Blocs de Compétences (BC) certifiants, complétés par un bloc transversal. Le diplôme est obtenu après validation des 4 BC certifiants.

Bloc transversal

Il vise à développer une posture professionnelle responsable, inclusive et citoyenne :

- Laïcité, éthique et déontologie ;
- Prévention des violences sexistes et sexuelles ;
- Egalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations ;

- Prise en compte de la diversité des publics (dont handicap et perte d'autonomie) ;
- Santé, prévention, éducation à l'environnement et développement durable ;
- Compréhension du fonctionnement associatif, engagement citoyen et construction du parcours professionnel.

BC1 - RNCP39926BC01 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Recueillir les informations nécessaires pour établir un état des lieux du territoire, des publics et des ressources mobilisables ;
- Proposer des projets adaptés aux besoins ;
- Organiser, mettre en œuvre et superviser leur réalisation ;
- Evaluer les actions menées et transmettre les informations utiles à la structure.

BC2 - RNCP39926BC02 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Informer et mobiliser les publics et leur entourage ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de communication et de valorisation adaptées, afin de promouvoir les activités proposées par la structure.

BC3 - RNCP39926BC03 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure

- Concevoir des séquences et séances cohérentes avec le projet d'animation ;
- Accueillir les publics ;
- Conduire des séances en favorisant la participation et la sécurité ;
- Evaluer et ajuster les séquences d'animation pour améliorer les pratiques.

BC4 - RNCP39926BC04 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Encadrer les publics dans les différents temps de vie quotidienne ;
- Préparer les temps et les espaces ;
- Accompagner chaque personne et les groupes ;
- Favoriser un cadre de vie sécurisant, structurant et propice au bien-être et à la socialisation.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle

Code RNCP : 39926

Métiers associés

G1202 — Animation d'activités culturelles ou ludiques

G1203 — Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2207197	Présentiel	ELVEN	06/09/2026	26/08/2027
2207336	Présentiel	ELVEN	06/09/2026	26/08/2027

Source : GREF Bretagne #26197939F